

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT CLÉMENT-SOUS-VALSONNE

DÉPARTEMENT
RHÔNE

ARRONDISSEMENT
VILLEFRANCHE-
SUR-SAÔNE

Compte-rendu du conseil municipal du 23 Mai 2023

CANTON
TARARE

L'an deux mil dix-vingt-trois le 28 Mars à 20 heures 30
le Conseil Municipal de la commune de St Clément-sous-Valsonne, étant réuni en session
ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de
Mme Sylvie MARTINEZ, Maire

Date de convocation:
12/05/2023

Etaient présents : ANDRE Laurent, BAYET Elie, BRIDAY Denis, CHAMBOST
Myriam, DALIGAND Christian, DE SAINT JEAN Céline GILARDON Philippe,
JANCENELLE Aurélie, LAFAY Fabien, MACIOCIA Catherine, MARTINEZ
Sylvie Maire, POLICARD Pierre RIVIERE Pascaline, ROCHE Jérémy,
SONNERY Patrick

Excusés ayant donné pouvoir :

Excusés :

Nombre de conseillers	
En exercice :	15
Présents :	15
Votants :	15
Pouvoir :	0

1. Election du secrétaire de séance

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

M LAFAY et POLICARD ayant obtenu la majorité des suffrages, ont été désignés pour remplir ces fonctions

2. Présentation des autorisations d'Urbanisme

3. Validation du Compte rendu

- Accord à l'unanimité

4. Vote et délibération dans le cadre de l'appel à projet du département

Madame le Maire informe les conseillers du Projet envisagé qui consiste en la création d'un logement d'urgence.

Elle propose de demander l'aide du Département du Rhône dans le cadre de l'appel à projet

Le Conseil Municipal ou l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

SOLLICITE l'aide du Département pour la création d'un logement d'urgence pour un montant le plus élevé possible

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables s'y rapportant.

- Accord à l'unanimité

5. Vote et délibération demande de subvention dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police

Madame le Maire informe les conseillers de la nécessité de sécurisation et de la création d'un cheminement PMR rue des grands ponts

Ces travaux sont commandés par les exigences de la sécurité routière, afin de faire cesser la concurrence entre la circulation routière et les piétons entraînant des dangers importants et de garantir l'accès PMR au city Stade.

Elle propose de demander l'aide du Département du Rhône dans le cadre du produit des amendes de police sur la base du montant de l'estimatif fourni par l'entreprise EIFFAGE.

Le Conseil Municipal ou l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

SOLLICITE l'aide du Département pour la sécurisation de la rue des tilleuls pour un montant de 15 152€ TTC

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables s'y rapportant.

- Accord à l'unanimité

6. Point sur les bâtiments

- M DALIGAND informe les conseillers de l'évolution de plusieurs dossiers en cours :
Remplacemement des moteurs des cloches de l'église pour un montant de 4800 €; Accord des conseillers à l'unanimité

- M DALIGAND informe les conseillers de la réalisation de devis concernant l'entretien des bâtiments suivants : porche du foyer rural, Porte des toilettes boules, toilettes city stade

- Concernant le problème des eaux usées au foyer rural, la société Charrin a été contactée et interviendra le 6 juin. Il a été décidé de profiter de la venue du camion pour réaliser l'entretien des bacs dégraisseurs des restaurants.

7. Point communication et école

Mme MACIOCIA informe le conseil que suite à un courrier de l'éducation nationale le nombre de classes devrait rester le même à la rentrée.

Le prochain conseil d'école se tiendra le 19 juin à 18h30.

La représentation du projet théâtre aura lieu le 16 juin. Les agents communaux iront récupérer la scène à Thizy avec le camion.

Concernant l'installation de panneaux lumineux l'étude est en cours par la commission communication. La commission étudie notamment la localisation des panneaux, leur nombre et leur alimentation électrique par le biais de panneaux solaires.

8. Point voirie

M SONNERY informe les conseillers que la campagne d'entretien des abords des voiries communales a débuté.

9. Questions diverses

1. Mme MARTINEZ informe les conseillers que le permis d'aménager déposé par la SAS SEFI a fait l'objet d'un avis négatif du service instructeur de la COR.
2. Le tirage au sort des jurés d'assises pour 2024 a été effectué.

Madame le Maire lève la séance à 21h51

Récapitulatif des demandes d'urbanismes reçues en Mairie du 28/03/2023 au 23/05/2023

Déposé le	Demandeur	Lieu de la construction Section et n° de parcelle	Objet des travaux	Nature de la demande et numéro d'enregistrement	Décision
04/04/2023	Mme SONTOT	23 Rue des Grands Ponts	Terrasse	DP069188230005	Accordé
14/04/2023	Me MOINE	Chatillon	Vente	CU0691882300008	Instruit
14/04/2023	Me MOINE	Chatillon	Vente	CU0691882300009	Instruit
14/04/2023	Me MOINE	Chatillon	Vente	CJ06918823000010	Instruit
14/04/2023	Me MOINE	Chatillon	Vente	CU0691882300011	Instruit
14/04/2023	Me MOINE	Chatillon	Vente	CU0691882300012	Instruit
14/04/2023	Me MOINE	Chatillon	Vente	CU0691882300013	Instruit
14/04/2023	Me MOINE	Chatillon	Vente	CU0691882300014	Instruit
14/04/2023	Me MOINE	Chatillon	Vente	CU0691882300015	Instruit

14/04/2023	Me MOINE	Chatillon	Vente	CU0691882300016	Instruit
14/04/2023	Me MOINE	Chatillon	Vente	CU0691882300017	Instruit
20/04/2023	Me BOIS SAMIER	31 Rue des Grands Ponts	Vente	CU0691882300018	Instruit